

Voyageurs de la terre vers le ciel, ne nous embarras-sons point des choses de ce monde, cherchons avant tout le royaume de Dieu et sa justice. Et, quand nous franchirons la barrière qui nous sépare de notre vraie patrie, le ciel, au geste de Jésus, le voile qui le dérobe au regard de notre âme tombera. Et, sans crainte qu'il disparaisse, même un instant, nous le verrons face à face pendant toute l'éternité.

LE DEVOIR PASCAL



ORSQUE notre Dieu Sauveur, en nous offrant le pain qu'il vient de changer en son corps, nous dit: "Prenez et mangez," ce n'est point une invitation qu'il nous adresse, c'est un ordre auquel il faut obéir. Ordre confirmé par ses solennelles paroles: "En vérité, en vérité, je vous le dis; si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez pas la vie en vous."

L'Eglise a interprété cet ordre par une loi organique, qui nous oblige à la communion, au moins une fois l'an. Cette loi, portée par le concile de Latran, confirmée par le concile de Trente, nous régit encore, et je viens vous demander comment vous l'observez...

Que plusieurs me permettent de leur demander compte du jeûne criminel qui, depuis longtemps, alanguit et déshonore leur vie, où se conservent encore des habitudes chrétiennes.

Prétexteront-ils leur indignité? C'est une chose dont on peut se guérir par une bonne confession.